

Le Domaine de La Motte et Natura 2000 Sologne

La FDC45 encadre la gestion durable des espèces chassables et des espaces qu'elles occupent au travers notamment d'un schéma départemental. Elle conseille ainsi plus de 17 000 chasseurs sur leurs pratiques et sur la gestion de leur patrimoine naturel. C'est tout naturellement qu'elle a souhaité s'engager dans la démarche Natura 2000 sur sa propriété, le domaine de la Motte à Ménestreau-en-Villette.

Pourquoi travailler avec Natura 2000 Sologne ?

De nombreuses actions d'aménagement et de restauration des habitats mises en œuvre par la FDC45 sur son domaine et conseillées à plus large échelle à tous ses adhérents sont similaires et en total adéquation avec celles préconisées dans le cadre de Natura 2000. Ainsi la FDC45 a souhaité « tester » sur son territoire une démarche qui pourrait, si elle répond positivement à ses attentes, être reproduite sur les territoires privés de ses adhérents.

Les milieux d'intérêt européen présents sur le domaine de la FDC45

Grâce à une expertise floristique, il est ressorti que deux milieux reconnus d'intérêt européen sont présents sur le site : des bordures d'étangs et des landes à bruyères, de plus en plus limitées par de la végétation envahissante (saules, bouleaux...).

3 habitats, 3 enjeux, 3 actions différentes entre 2019 et 2022

L'Étang du Patouillat - Restauration et entretien des rives et berges d'étangs

Habitat restauré : Eau stagnante, oligotrophe à mésotrophe avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoeto-Nanojuncetea*

Surface restaurée : 5800 m²

Les travaux effectués visent à permettre la restauration de rives en configurations ouvertes ou semi-ouvertes. L'objectif n'est pas de supprimer toute végétation ligneuse mais d'assurer le retour d'une bonne luminosité sur et en périphérie du plan d'eau afin de maintenir des conditions favorables aux espèces et habitats présents.

Tenant compte qu'un étang doit comporter sur ses rives une alternance de parties éclairées et de parties plus ombragées, cette diversité de l'occupation du sol associée aux différentes caractéristiques du fond et de ses abords contribue à sa diversification biologique.

Avant



Après



L'Étang des Vallotières - Lutte contre les végétaux aquatiques envahissants ou proliférants

Habitat restauré : Eau stagnante, oligotrophe à mésotrophe avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea

Surface restaurée : 4000 m²

La colonisation des nappes d'eau par une ou plusieurs espèces végétales indésirables peut amener une modification des caractéristiques du milieu et menacer de supplanter certains habitats ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire (concurrence des espèces végétales envahissantes, tapis flottant faisant obstacle à la pénétration de la lumière, production de biomasse importante qui en pourrissant augmente la turbidité, accumulation de matière organique dans le fond...).

L'intervention consiste en la suppression de la végétation herbacée envahissante.

Avant



Après



Les Landes - Travaux de restauration des milieux ouverts ou humides moyennement à fortement embroussaillés

Habitat restauré : Lande sèche européenne

Surface restaurée : 4000 m²

Cette action vise l'ouverture de surfaces abandonnées par l'agriculture et moyennement à fortement embroussaillées, et celles des zones humides et landes envahies par les ligneux.

De manière générale, les milieux en déprise agricole concernent des formations végétales basses dont l'entretien et la gestion traditionnelle consistaient en une fauche (récolte de litière) ou un pâturage occasionnel (souvent les années difficiles). Ces actions humaines limitaient le développement des strates ligneuses qui aujourd'hui progressent à partir des lisières ou par taches.

Sur le domaine de La motte, les interventions les plus simples ont consisté en la coupe et l'arrachage de quelques sujets ou bouquets de ligneux. Certains travaux plus lourds ont combiné des fauches ou des broyages de taches ligneuses devenues plus denses, accompagnés de l'abattage ou de la dévitalisation de bouquets ou d'individus arborescents.

Une évacuation nécessaire de la matière végétale a également été effectuée.

Avant



Après



Plan de financement du projet

Financier	Montant (€)
Etat	9 529,43
Fond FEADER (Europe)	9 529,43
Total Subventions	19 058,86
Auto-Financement (FDC45)	2 529,14
Total du projet	21 588,00



Les interventions liées à la chasse sont bénéfiques à la biodiversité. Pour les étangs, les objectifs sont tournés vers une gestion raisonnée qui s'appuie sur l'ouverture des milieux pour favoriser une diversité végétale favorable à toute la faune. Pour les zones de bruyères, des zones dégagées peuvent optimiser la sécurité tout en favorisant la biodiversité. De plus ces espaces servent de zones de nourrissage pour le grand gibier.